

PRESIDENTIELLES 2007

EXCLUSIF : SÉGOLÈNE ROYAL

CANDIDATE DU PS À L'ÉLECTION PRESIDENTIELLE

APRÈS JEAN-MARIE LE PEN ET NICOLAS SARKOZY, KILOMÈTRES ENTREPRISE A RENCONTRÉ UN TROISIÈME CANDIDAT À LA PRÉSIDENTIELLE, SÉGOLÈNE ROYALE. À MOINS D'UN MOIS DU PREMIER TOUR, LA « CHAMPIONNE » DU PARTI SOCIALISTE A À SON TOUR SOUHAITÉ DÉVOILER EN EXCLUSIVITÉ AUX LECTEURS DE KILOMÈTRES ENTREPRISE SES POSITIONS SUR L'AUTOMOBILE, LA FISCALITÉ, LES BIOCARBURANTS OU ENCORE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

Kilomètres Entreprise : Depuis le début de l'année, l'État français encourage le développement du Super Éthanol (E85). Pensez-vous poursuivre cette politique et plus généralement développer d'autres technologies de remplacement des carburants fossiles ? Lesquelles et comment ?

Ségolène Royal : Je suis naturellement favorable au développement des agrocarburants, choix qui nécessite de très lourds investissements. C'est pourquoi j'entends privilégier, dans un premier temps, à côté de l'expérimentation des agrocarburants de deuxième génération (les ligno-cellulosiques ayant un meilleur bilan environnemental) l'augmentation de la part d'éthanol et de diester dans l'essence et le gazole, qui peut être opérée, jusqu'à un certain seuil, sans modifier les moteurs ni les stations-service. Le développement des carburants alternatifs devra d'abord s'accompagner d'une action sur une motorisation nouvelle et plus économe en énergie. Je souhaite que nous ayons également avec les constructeurs un véritable programme pour des véhicules plus légers, tout en étant plus sûrs. L'amélioration des normes de pollution est en effet systématiquement plus que compensée par un alourdissement des véhicules avec une consommation et une pollution unitaires qui régissent peu ou pas du tout.

KME : Ces dernières années, la fiscalité des entreprises s'est beaucoup alourdie par le biais, entre autres, de la Taxe sur les Véhicules de Société. Que prévoyez-vous dans ce domaine ?

S.R. : La France est en retard sur beaucoup de ses voisins européens en matière d'économies d'énergie, et de mise en oeuvre du principe pollueur payeur. Je proposerai donc la mise en place d'une politique vigoureuse de rattrapage dans ce domaine dans laquelle la taxe sur les véhicules de société a toute sa place. Je proposerai une modulation de la taxe



pour favoriser l'achat de véhicules plus propres. Dans le même temps, je mettrai en place des incitations pour le "verdissement" des parcs incitant à l'achat de véhicules plus propres.

KME : En Angleterre et en Allemagne, on favorise les véhicules d'entreprises. Leurs parcs automobiles sont plus jeunes et donc à la fois relativement moins polluants et plus sûrs. Ces modèles vous inspirent-ils ?

S.R. : Je l'ai dit précédemment, tout choix visant au renouvellement d'un parc à véhicules plus propres doit être privilégié. En revanche, j'encouragerai fortement le recours au covoiturage et la mise en place de plans de déplacement d'entreprise, favorisée par le développement de l'offre alternative (transports collectifs et circulations douces).

KME : En signant le pacte écologique, vous avez manifesté votre intérêt pour les péages urbains comme ceux de Londres.

S.R. : J'ai indiqué vouloir débattre de cette question avec les Français avant d'arrêter une décision. J'observe qu'à Londres et à Stockholm, ce péage a produit des résultats spectaculaires sur la densité du trafic. Au

niveau de l'environnement, le système est donc efficace, mais c'est aussi une façon d'acheter un « droit à polluer » qui favorise les catégories aisées et établit une discrimination entre habitants des banlieues et ceux des centres-ville.

“
**JE METTRAI EN PLACE
 DES INCITATIONS POUR
 LE "VERDISSEMENT"
 DES PARCS INCITANT À
 L'ACHAT DE VÉHICULES
 PLUS PROPRES.**
 ”